

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL 2024

Le Président déclare l'assemblée générale ouverte à 10h15

En tant que Président, Michel salue toutes les personnes rassemblées, les remercie de leur présence et se félicite du taux exceptionnel de participation à cette assemblée.

Le rêve d'un président est de réunir 30 à 40 % de ses adhérents lors de l'assemblée générale. Vous êtes plus de 60 % ! Michel, exprime son émotion à travers ces mots : « Imaginez ce que cela représente pour moi. C'est très émouvant, extraordinaire voire même un peu stressant. Mais vous êtes des amis, et si je dis une bêtise vous ne m'en tiendrez pas rigueur ».

156 personnes sont recensées présentes sur les feuilles d'émargements.

Ce qui représente un taux de participation exceptionnel de 70 % pour un effectif de 226 adhérents, à jour de leur cotisation, au début de cette assemblée et 240 après l'AG

L'esprit ou l'âme de BNL c'est notre but, qui est de créer du lien social, d'aider au rapprochement des personnes, et de rompre l'isolement social.

J'ai un exemple de la réussite de notre action.

Lors du forum des associations je vous ai sollicité pour de l'aide.

J'ai refusé celle d'une adhérente en précisant : « Non merci, trop de kms pour vous déplacer », voici sa réponse :

« Dans ma commune il n'y a pas d'asso qui proposent des voyages et sorties comme vous le faites. Ce que vous me proposez m'a donné une ouverture lumineuse sur ma retraite. Alors oui, je veux bien faire 120 km, pour ce que vous faites et je souhaite être présente à vos côtés pour vous aider. En plus, j'y ai trouvé des amis, aussi je ne vous en remercierais jamais assez. »

BNL est donc une association, ce n'est pas une agence de voyages, et, tant que j'en serais le Président, nous ne deviendrons pas une agence de voyages luxueux pour quelques personnes aisées, la législation loi 1901, ne le permet pas de toute façon.

Nous ne travaillons qu'avec des agences de voyages, que ce soit celles de Nombalais, Michel Voyages, SPVA, FITOUR, TUI etc et nous ne ferons plus d'organisation direct comme nous l'avons fait pour le Vietnam ou les Etats Baltes.

BNL c'est une équipe, dont je ne suis que le Président. Mireille assure la trésorerie, secondée par Marie-Pierre, Joëlle assure le secrétariat secondé par Renée.

David Loutreuil représentant la mairie de Nieul sur Mer s'est excusé en raison d'obligations de dernières minutes.

Nous avons élaboré un règlement intérieur qui complète les statuts et précise les règles de notre association.

Après les bilans officiels je vous présenterais le conseil d'administration, le bulletin de vote du tiers sortant, ainsi que les nouveaux candidats.

Voici le Bilan moral et d'activités 2023 du Président.

Notre association peut se diviser en 5 branches :

Le Club, la marche, les sorties, les voyages et notre participation à la vie communale.

### •Le club 10%

20 à 25 personnes participent aux activités du mardi et jeudi après-midi.

Ils organisent plusieurs tables de jeux, belote, tarot, Rummikub, triomino ou autres jeux de

société divers. Moyennant une participation de 1€50 par personne, un goûter avec boisson est servi vers 16h30.

Le club a continué à réunir ses participants tous les jeudi et mardi pour des jeux de société. Le club a eu le plaisir de recevoir quelques nouveaux membres que nous avons accueilli avec plaisir. Lors d'une conversation avec Stéphanie Richard du CCAS, nous avons parlé de faire venir au club des personnes qui sont seules chez elles, et n'ont plus de lien social. C'est comme tout, il suffit de faire le premier pas, d'ouvrir la porte, après elles diront, si j'avais su je serais venu plus tôt. Le 12 janvier nous leur avons organisé un loto, petit mais avec une bonne ambiance. Nous leur avons également proposé plusieurs fois dans l'année des déjeuners le jeudi, avec à chaque fois une salle pleine. Il faut rappeler que dans la salle Neptune nous ne pouvons pas dépasser 50 personnes assises.

#### •La marche 10 %

Les mardis et jeudis matin la marche est organisée avec une fréquentation moyenne de 8, 12 ou 14 personnes, au maximum.

Le mardi c'est une marche de 4 à 5 kms en 1h30, et le jeudi, une marche de 10 à 12 kms en 2 h. En saison estivale, 1 fois par mois, un covoiturage est organisé pour faire des marches sur d'autres sites. Autour de Nieul, de nombreux parcours sont déjà organisé. En ce qui concerne le groupe de marcheur, ça marche doucement, mais je ne parle pas du chrono. De plus en plus de personnes y participent il n'est pas rare de voir 15 à 20 personnes le mardi et 10 à 15 le jeudi. Souhaitons-leur beaucoup de km à parcourir encore cette année.

#### •Les sorties 20 %

Le mardi 23 mai nous avions 50 personnes à Brantôme, sous un beau soleil, visite très intéressante et reposante.

Le mardi 21 novembre 68 personnes ont assisté à un spectacle haut en couleur qui nous a énormément ravi, « les pépites d'Amérique du sud ».

Le samedi 16 décembre, nous avions 57 personnes au spectacle de l'Ange bleu.

#### •Les voyages 50 %

Pour les voyages Europe.

Du 23 au 27 avril, 41 personnes sont parties visiter Blanes en Espagne et ses environs.

Du 11 au 19 juin, 27 personnes visitaient les états Baltés. Beau voyage proche de chez nous, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

Du 23 au 30 septembre 30 adhérents ont visité la côte du Monténégro.

Pour 2023 nous n'avions pas de voyage long courrier, car nous avions le Vietnam en décembre 2022 et le Guatemala en janvier 2024.

#### •Participation à la vie communale 10 %

Notre association a participé aux manifestations organisées par la commune lorsqu'elles ont un lien avec nos actions.

Le vendredi 6 janvier, avec Renée je représentais notre association aux vœux de M. le maire.

Le dimanche 26 mars, lors du goûter dansant organisé par le CCAS, une table importante rassemblait nos adhérents, principalement ceux du club.

Le dimanche 3 septembre, nous avions un stand au forum des associations, où nous avons reçu beaucoup de visiteurs, enregistré une bonne dizaine de nouveaux adhérents, et vendu 50 places pour le cabaret l'ange bleu.

Le vendredi 13 octobre nous étions en visiteur au forum sénior du CCAS.

Nous n'avons pas participé au marché de Noël, car le peu de chalets étaient à la disposition des commerçants, et de toute façon le prix n'est pas abordable pour nous.

Par contre nous ne savions pas que la MDA ouvrait ses portes et que nous aurions pu y participer.

Je vais maintenant vous présenter le bilan des adhérents ayant cotisé en 2023.

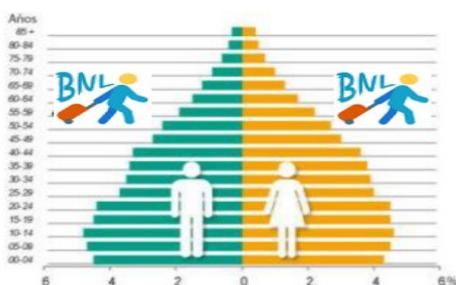
- 2016: 25 adhérents
- 2017: 69 adhérents
- 2018: 40 adhérents
- 2019: 62 adhérents
- 2020: 96 adhérents
- 2021: 171 adhérents
- 2022: 198 adhérents
- 2023 : 250 adhérents
- 2024 : 226 adhérents à ce jour

Lors de l'AG de l'année précédente je vous avais informé de mon souhait d'avoir en 2023 au moins 200 adhérents. Nous avons atteint cet objectif. L'effectif en 2024 est de 226 adhérents à ce jour, qui se répartissent géographiquement de la façon suivante :

Adhérents 2024

- Nieul sur Mer 86 soit 38%
- La Rochelle 11 soit 12 %
- Puilboreau 14 soit 4 %
- Marsilly 12 soit 5 %
- Esnandes 11 soit 5 %
- Lagord 09 soit 6 %
- L'Houmeau 08 soit 5 %
- Moins de 6 adhérents :
- Esnandes, St Xandre, Angliers, La Jarne, Saintes, Périgny.
- Région de Bordeaux, Nantes, Poitiers, Menton, et l'Île de France.

## Pyramide des âges



**Moins de 60 ans, 3 adhérents  
3 hommes**

**De 61 à 70 ans, 61 adhérents  
41 femmes  
20 hommes**

**Plus de 71 ans, 162 adhérents  
99 femmes  
63 hommes**

Question sur le bilan moral et d'activités. Aucune question.

Mon bilan moral et d'activité 2023 s'achève, je dois vous rendre les clefs, et vous demande de voter le quitus pour mon action en tant que Président.

Vote Contre 0, Abstention 0. Le quitus est donc donné au Président.

Quelles sont les conséquences du vote du quitus,  
Si le quitus moral n'est pas adopté, La ou le président doit démissionner.  
Si le quitus financier n'est pas adopté, la ou le trésorier doit démissionner  
Merci, par ce vote, de m'accorder une nouvelle fois votre confiance.

Pour vous faire parvenir des informations, je dispose d'une messagerie via le site BNL. Lorsque nous envoyons trop de messages, nos fournisseurs d'accès internet nous inscrivent comme spammeurs, et bloquent nos comptes. Pour pallier à cet inconvénient, nous avons intégré à notre site BNL le logiciel MailPoet, qui permet l'envoi de messages en quantité importante, sans risque de blocage.

Lorsque j'envoie un message, tel que « pensez à nous envoyer vos cotisations pour adhérer à l'association », je ne peux que difficilement trier ceux qui sont à jour de leur cotisation de ceux qui ne le sont pas. C'est possible, mais cela nécessiterait 2 ou 3 h de pointages inutiles. Et personnellement, comme vous, je cours après le temps.

**Donc à réception d'un message, si vous n'êtes pas concerné n'en tenez pas compte Merci.**

Dans le sac qui vous a été remis à votre arrivée, se trouve une feuille de renseignements issue de nos fichiers, veuillez compléter ou modifiez vos informations personnelles, vos adresses, vos dates de naissance, et toutes les infos manquantes.

### **Bilan financier.**

Mireille, notre trésorière, a réalisé un bilan simplifié qu'elle va vous présenter.

Quand je dis simplifié, je veux dire que la particularité de notre association est de travailler sur 3 ans, entre les premiers appels de fonds et la réalisation d'un voyage, il se passe souvent un ou même 2 années.

J'en conclus que le bilan d'une année est légal bien sûr, mais il ne représente qu'une image de temps T de nos activités. Il faut faire un mixage sur 3 ans pour avoir une image plus nette de la santé financière de l'association, c'est ce que Mireille va vous expliquer.

### **Voir bilan financier en annexe.**

Suite aux recommandations de la fédération, nous avons valorisé le bénévolat de notre association.

Sur la base d'un smic horaire au taux de 12,07 €

Le coût est égal à 20 012 € annuel.

A cela s'ajoute 347€ de dons de kms déplacements du Président.

Sans ce bénévolat, notre association serait déficitaire, et vous seriez mis à contribution à hauteur de : 20012 € + 347 € = 20359€/250 adhérents = 81 € par adhérent.

<b>Valorisation du bénévolat</b>			
Filet Michel	Président	732 h	Moyenne 2h par jour
Richard Mireille	Trésorière	300 h	50 jours x par 6h
Druaux Bouteil Marie-Pierre	Trésorière adjointe	42 h	10 réunions x 3h + 12 h club
Elber Joëlle	Secrétaire	400 h	200 jours x 2h
Filet Renée	Secrétaire adjointe	100 h	50 jours x par 2h
Chiquet Gérald	Webmaster	84 h	Création fiches 4voyages x 16h + Mise a j. 20h
		<b>Total heures</b>	<b>1658 h</b>

### **Montant de la cotisation 2025**

#### **Montant de la cotisation**

- En 2023
- BNL 8€ et Fédération 7 € soit 15 €



- En 2024
- BNL 8€ et Fédération 8 € soit 16 €

En 2025,  
BNL 8€ et fédération (non communiqué) 8€ soit 16 €

Comme le veut la loi, je vous ai envoyé un appel pour trouver un vérificateur des comptes, qui ne fait pas partie du conseil d'administration.

J'ai donc demandé à Marc de se pencher sur notre trésorerie, voici son compte rendu.

### **Contrôle des comptes en annexe**

Vote du Quitus financier. Contre 0 voix, abstention 0 voix, le bilan financier est accepté à l'unanimité.

### **Sorties 2024 et voyages pour 2025 :**

Pour les sorties, les voyages, et les activités que nous organisons, être adhérent de BNL est donc **obligatoire**. J'ai un logiciel d'inscription à l'assurance, (ce sont les messages de Saga ou Assoconnect que vous recevez par courriel). Aucune personne non adhérente ne peut participer à un de nos voyages, c'est la raison qui m'oblige à vous relancer, encore et encore, si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation.

Cette affiliation à la Fédération, nous donne un N° d'immatriculation dans le registre des organisateurs de voyages.

### **Constitution d'une commission voyage.**

Son rôle :

Prévoir les voyages à venir :

- En écoutant vos demandes.
- En suivant les actualités.
- En examinant les opportunités des voyageurs.
- Sur présentation des comparatifs choisir le voyageur.

La première réunion a eu lieu le 18 avril et elle a choisi le voyageur Fitour pour le voyage au Népal.

Suite à de nombreuses questions et incompréhension sur le coût de la chambre individuelle, Le Président explique que le budget de l'hôtelier est calculé sur une base d'occupation de 2 personnes par chambre. Lorsque celle-ci est occupée par une personne seule, l'hôtelier est déficitaire. Voir diapo en annexe.

Je vais maintenant vous présenter 2 sorties pour 2024 / 2025.

Je reçois beaucoup de publicités pour des sorties, que ce soit par la poste ou par nos fournisseurs. Parfois, cela fait tilt et je les garde précieusement.

En voici 2 qui sont sorties du lot.

#### **Automne Mercredi 20 novembre 2024**

Aiffres : spectacle au Pays d'Aznavor. Prix 92 € au départ de Nieul/s/mer si plus de 40 p

#### **Printemps Jeudi 22 mai 2025**

Départ en autocar de Nieul sur Mer

Le matin visite du musée du textile à CHOLET, Déjeuner au restaurant, Visite du parc de Maulévrier, Retour à Nieul sur Mer en soirée. Prix 97 €

## Pour 2025,

Nous vous proposons :

1. Un séjour au Népal de 12 jours 10 nuits départ de Nieul 2467 €, voir en annexe ;  
Pour le voyage long-courrier, le séjour au Népal sera effectué par l'agence Fitour.  
J'attire votre attention sur la difficulté de ce voyage pour les personnes fragiles.
2. Une croisière en méditerranée du 9 au 16 juin 2025 prix 1167 €, voir en annexe.
3. Un voyage de 5 jours en Espagne en Navarre du 22 au 26/9/2025 prix 599 €, voir en annexe.
4. Un court séjour à Faro au Portugal, en cours d'élaboration, au départ de La Rochelle

A la fin de la présentation, nous allons vous remettre un bulletin de vote et de pré-inscription. Cela nous permettra d'avoir à notre disposition un sondage précis sur la faisabilité d'une sortie ou d'un voyage.

Option(s) d'inscription(s) 2024/2025			
Nom	Prénom		
Nombre de personne(s) <input type="text"/>			
Je mets une option sur			
2024 <b>Sortie automne</b> mercredi 20 novembre 2024	<input type="checkbox"/>	Sortie printemps 2025	<input type="checkbox"/>
2023 <b>Long courrier</b> NEPAL Mars 2025	<input type="checkbox"/>		
2025 <b>Europe</b> Croisière Méditerranée juin 2025	<input type="checkbox"/>	Départ aéroport La Rochelle	<input type="checkbox"/>
2025 <b>Court séjour</b> Fin septembre 2025	<input type="checkbox"/>		

Résultat de la consultation	
<b>Spectacle Arménie</b>	<b>66 personnes</b>
<b>Sortie Maulévrier</b>	<b>58 personnes</b>
<b>Court séjour Navarre</b>	<b>83 personnes</b>
<b>Court séjour Croisière</b>	<b>28 personnes</b>
<b>Court séjour Faro en avion</b>	<b>65 personnes</b>
<b>Long courrier Népal</b>	<b>23 personnes</b>

## Votes au conseil d'administration.

Le Président Michel Filet, présente à l'assemblée les membres du conseil d'administration ainsi que les candidats à l'élection du conseil. Le conseil est composé de 14 membres élus par l'assemblée Générale pour 3 ans.

Le Président décrit le bulletin de vote et précise de cocher la case correspondante à la candidature que vous souhaitez voir intégrer le conseil. 5 candidats sont à choisir parmi les 8 prétendants.

Balades Nieul Loisirs		Bulletin de vote 2024	
8 rue Léonce Vieljeux 17 137 NIEUL SUR MER		Election du conseil d'administration.	
Candidats sortants 2024		IX. Candidats pour 2024/2027	
1 AILLERIE Thérèse		1 AILLERIE Thérèse	
2 CHAPEAU André		2 BOUCHAIB Josette	
3 DESIRE Roger		3 CADET Anne-Marie	
5 PARIS GUIBERT Geneviève		4 DESIRE Roger	
4 PLATROZ Jean-Philippe		5 EME Jean René	
6 SCHERDING Danielle		6 MERLIN Monique	
7 SUIRE SALUNIER Annie		7 PARIS GUIBERT Geneviève	
		8 SCHERDING Danielle	

5 postes sont à pourvoir en 2024

Cochez les 5 noms des personnes qui vous représenteront au CA

Membres du conseil d'administration renouvelables en 2025 et 2026			
1 DRUAUX-BOUTTEIL Marie-Pierre		6 PINERO Rosy	
2 SUIRE Roger		7 FIEBER Mireille	
3 FIEI Michel		8 SALARDENNE Chantal	
4 FILET Renée		9 VIEUILLE Tony	
5 FISCHER Josette			

Le conseil d'administration, selon les statuts, doit être composé de 11 à 14 adhérents

Les adhérents déposent leur bulletin de vote dans une urne scellée qui sera ouverte en présence du bureau et les votes seront décomptés.

Après ouverture de l'urne, le nouveau conseil d'administration est le suivant :

- |                                 |                    |                        |
|---------------------------------|--------------------|------------------------|
| 1. AILLERIE Thérèse             | 5. ELBER Joëlle    | 10. PINERO Rosy        |
| 2. BOUCHAIB Josette             | 6. EME Jean Rene   | 11. RICHARD Mireille   |
| 3. DRUAUX-BOUTTEIL Marie-Pierre | 7. FILET Michel    | 12. SALARDENNE Chantal |
| 4. DESIRE Roger                 | 8. FILET Renée     | 13. SCHERDING Danielle |
|                                 | 9. FISCHER Josette | 14. VIEUILLE Tony      |

La réunion s'achève, le Président déclare l'assemblée générale terminée à 12h45.

Nous passons à l'apéritif, et au repas préparée par l'association de La Rochelle ALTHÉA  
Dans l'après-midi, un spectacle musical est prévu.

Fait à Nieul le 2 mai 2024

Président  
Michel FILET

Secrétaire  
Joëlle ELBER